VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

DÉLIBÉRATION

N° 2012-06-03

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 26 juin 2012

Président : Monsieur François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Claude JAMATI, M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Dominique CONORT, M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (pouvoir de Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA), M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Philippe NOYER), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de M. Christian MAMY), M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE , M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLÉ, M. Olivier COLLO (pouvoir de Mme Martine ARNAL) M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET (pouvoir de M. Jean-Roch GAILLET), M. Jean-Luc PESSEY, Mme Roselyne LECOMTE (pouvoir de M. Kamel EL FEDIL), M. Pierre Yves-STUCKI (pouvoir de Mme Pascale RENAUD), M. Gilles CURTI, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, M. Philippe LEQUAIN, Mme Odile GUERIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET (pouvoir de Mme Nathalie KRAMER), M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, Mme Daniella TROCHU, M. Guy HEMET (pouvoir de Mme Dana SOLECKI), M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de Mme Marie-Annick DUCHÊNE), M. Thierry VOITELLIER, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE (pouvoir de Mme Marie BOELLE), Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, Mme Christine de la FERTE (pouvoir à M. Michel BANCAL), Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, M. Roland de HEAULME, Mme Pascale ROCHERON.

Absents excusés : M. Michel COLIN, M. Philippe NOYER (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), M Christian MAMY (pouvoir à M. Bernard DEBAIN), Mme Martine ARNAL (pouvoir à M. Olivier COLLO), M. Jean-Roch GAILLET (pouvoir à M. Georges DUTRUC-ROSSET), M. Kamel EL FEDIL (pouvoir à Mme Roselyne LECOMTE), Mme Pascale RENAUD (pouvoir à M. Pierre Yves-STUCKI), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA (pouvoir à M. Patrick CONFETTI), Mme Nathalie KRAMER (pouvoir à M. Marc EMONET), M. Frédéric BUONO, M. Erik LINQUIER, Mme Dana SOLECKI (pouvoir à M. Guy HEMET), Mme Marie-Annick DUCHÊNE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Michel SAPORTA, M. François LAMBERT, Mme Marie BOELLE (pouvoir à M. Laurent DELAPORTE), M. Michel BANCAL (pouvoir à Mme Christine de la FERTE), M. Michael THOMAS.

Secrétaire de séance : M. Pierre Yves-STUCKI

Date de convocation : 19 juin 2012
Date d'affichage de la convocation : 19 juin 2012

Nombre de conseillers en exercice : 72
Nombre de membres présents : 54

N° de l'ordre du jour :
2012.06.03 : Approbation du compte administratif 2011 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

- **M. Jean-Marc LE RUDULIER, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1612-2, L.2121-14 et L.2121-31 ;

Vu l'instruction comptable M14 ;

Conformément au code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire doit soumettre au vote de son assemblée le compte administratif de l'année 2011 au plus tard le 30 juin 2012.

Le compte administratif a pour fonction de présenter, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget. Il retrace toutes les recettes et toutes les dépenses réalisées au cours de l'année.

Il compare les prévisions et autorisations se rapportant à chaque chapitre et à chaque article du budget et les réalisations constituées par le total des émissions des titres de recettes et des émissions de mandats correspondant à la subdivision intéressée du budget. Il est établi à partir de la comptabilité administrative tenue par l'ordonnateur. Il constitue la balance générale de cette comptabilité et permet d'en assurer le contrôle.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur sur la base du rapport de présentation,

le Président s'étant retiré au moment du vote, la présidence du Conseil est confiée à M. Jean-Marc LE RUDULIER.

Le Conseil communautaire :

1) adopte le compte administratif de l'exercice 2011 en conformité avec le compte de gestion 2011 adopté précédemment ;

2) arrête les résultats définitifs de l'exercice 2011 tels que résumés dans les tableaux ci-après :

Réalisation de l'exercice 2011	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	83 704 401,42 €	97 441 569,20 €
Investissement	5 848 414,86 €	11 427 788,80 €
Résultats reportés de l'exercice 2010	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		2 697 446,91 €
Investissement		4 467 354,12 €
Restes à réaliser 2011 reportés sur 2012	Dépenses	Recettes
Investissement	17 132 366,71 €	1 312 543,00 €
Excédent de fonctionnement		**16 434 614,69 €**
Besoin de financement en investissement		**5 773 095,65 €**

3) reconnaît la sincérité des restes à réaliser et dit que les sommes seront reprises dans la décision modificative n° 1 (budget supplémentaire).

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.
Nombre de votants : 54
Suffrages exprimés : 66 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Alain FAUVEAU

Directeur Général des Services